



Assemblée communale ordinaire du 10 décembre 2015

Point 2.2

Budget des investissements 2016 Rénovation du local du feu Le Pré de la Maison 5a (article RF 2031)

Dans le cadre de l'organisation du corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal Petite Sarine(CSPi), le local du feu de Treyvaux a été maintenu. Il accueille aujourd'hui les équipements pour une quarantaine de pompiers ainsi que le véhicule tonne-pompe et une remorque pour des événements de danger naturel. Le deuxième local, qui a été maintenu dans le cadre de la fusion des différents Corps de Sapeurs-pompiers, se trouve à Ependes et accueille le véhicule léger pour la protection respiratoire (PR) ainsi que les équipements d'une quarantaine de pompiers plus une remorque équipée de divers matériels. Les locaux situés dans les communes d'Arconciel et de Senèdes ne sont plus utilisés par le CSPi.

Lors d'une alarme, une première équipe part du local de Treyvaux et la seconde quitte le local d'Ependes avec le véhicule PR et le matériel nécessaire. Ainsi, nous répondons aux normes FriFire, ce qui signifie que huit pompiers, dont quatre membres de la PR et un officier, doivent être sur le lieu du sinistre dans un délai de quinze minutes.

La pré-étude, concernant le projet de la construction d'une nouvelle déchetterie, d'un local du feu et d'un local édilitaire, estime le montant total de ce projet à environ 3,5 millions de francs, dont un million pour le seul local du feu. A la vue de ce montant, le Conseil communal a décidé de mener une étude complémentaire traitant de la rénovation du local du feu actuel. Les conclusions de cette deuxième étude préconisent plutôt la rénovation du local actuel, avec l'avantage de réduire considérablement le coût du local du feu et de maintenir ledit local au centre du village. De plus, il est également prévu de créer des places de parc à l'arrière du bâtiment, terrain dont la commune est propriétaire.

Les travaux qui sont prévus consistent en la réfection complète de l'enveloppe du bâtiment, y compris une isolation périphérique, la charpente, la toiture, les portes et les fenêtres. Un escalier à l'arrière du bâtiment sera créé permettant d'accéder au premier étage, également réaménagé, afin de disposer de vestiaires et de toilettes. Au rez-de-chaussée, il est également prévu de réaliser un bureau, un local pour la PR et un bassin de lavage. Enfin, le Conseil souhaite créer des places de parc à l'arrière du bâtiment. Ces places pourront être utilisées par les habitants du bâtiment La Treyjoyeuse (ancienne maison Dousse) que la commune va rénover l'année prochaine. Le Conseil a également été approché par les propriétaires de la maison située Le Pré de la Maison 3, qui se trouve à côté du local feu. Ils demandent à la commune s'il est possible de disposer de places de parc pour la future rénovation de leur bâtiment.

Les coûts totaux de ce projet se montent à 440'000 francs et sont répartis de la façon suivante:

Travaux	Coûts	Subventions ECAB	Solde à charge de la commune
Réfection et isolation de l'enveloppe du bâtiment	250'000	60'000	190'000
Réfection intérieur du bâtiment, création d'escalier, d'un vestiaire et de WC, un bassin de lavage, création d'un local PR et d'un bureau	83'000	20'000	63'000
Aménagement d'une place de parc et son accès	100'000		100'000
Divers et imprévus	7'000		7'000
Total	440'000	80'000	360'000

Une demande a été faite à l'ECAB afin d'obtenir la subvention d'environ 25%, nous attendons la réponse au courrier que nous leur avons fait parvenir à la fin août 2015.

Comme cela est le cas actuellement, le local du feu sera loué par la commune au CSPi. Aujourd'hui, la location annuelle est de 5000 francs. Au regard des travaux prévus, une augmentation de la location est tout à fait explicable. La commune d'Ependes facture actuellement 14'000 francs pour leur local, qui n'est pas plus grand que le nôtre.

Concernant la location des places de parc, le tarif de 50 francs par place et par mois est conforme au marché.

Location de 6 places de parc	6 x 50 francs x 12 mois	3'600
Location du local du feu au CSPi Petite Sarine		14'000
Total des locations		17'600

Résumé de l'investissement:

Investissement réfection local du feu 360'000

Financé par crédit bancaire

Charges annuelles estimées

Intérêts	360'000	2%	7'200
Amortissement	360'000	3%	10'800
Charges annuelles:			18'000

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement concernant la rénovation du local du feu Le Pré de la Maison 5a (article RF 2031).

Position de la Commission financière

En sa séance du 18 novembre 2015, la Commission financière propose d'accepter cet investissement.